

## Pour une restauration de la formation à la profession d'Enseignant.

- Tout d'abord il faut éliminer ce slogan ridicule "d'un seul corps enseignant de la Maternelle à l'Université" tant les métiers sont différents
- Il faut également remettre en cause cette notion d'égalité de dignité entre les niveaux d'enseignement. L'égalité de dignité se trouve déjà inscrite dans les fondements de la République mais n'a pas de sens dans la profession.

Nous considérons que si des notions de ce type sont mises en avant, c'est la porte ouverte à la rémunération à la rareté qui dans certains pays, permet d'attirer des candidats, là où les besoins se font sentir (Sciences, Technologie, Spécialités rares etc)

Le corps enseignant n'est pas opposé à des réformes contrairement à ce que les médias font croire, sous l'inspiration des gourous de la pédagogie ou des organes centraux des associations de parents d'élèves, mais ils refusent les multiples démantèlements qui sous le nom de réformes ont cassé progressivement la qualité de l'école Française qui était pourtant un modèle. Le Japon, à l'ère du Meidji, vint même copier ce modèle. Nous pourrions ajouter que ceux qui critiquent la qualité, la traitant d'élitisme, oublient de critiquer l'avachissement des formations pudiquement mis sur le compte de la massification.

### Le Constat

Sans affirmer que le modèle antérieur à ces réformes était parfait, véhiculant aussi beaucoup de difficultés, force est de nous rendre compte, qu'actuellement la situation est devenue particulièrement critique, voire catastrophique. Après des mouvements de grande ampleur, voici venu le temps du Grand Débat National sur l'Avenir de l'Ecole. Le pessimisme naturel allié à une certaine expérience de l'inefficacité des acteurs politiques, ne nous mobilisent pas en un enthousiasme pour des lendemains qui chantent.

Cependant, il ne serait pas responsable de rester l'arme au pied, ne serait-ce que pour notre conscience et redire toujours et encore notre vision des choses.

L'école a certes toujours été inégalitaire, mais c'est confondre le terme d'égalité au sens Républicain avec égalité au sens des capacités et des personnes qui a été la première confusion, habilement maniée par une déviance idéologique "Christo-Marxisante".

La première erreur a été celle du "Collège Unique". Cette notion fondait une égalité des formations à tous les élèves issus du primaire, leur permettant de garder un large choix dans la formation générale. C'était oublier un peu vite que si une majorité d'élèves s'arrêtaient au préalable avec l'obtention du certificat d'Etudes Primaires, c'était pour acquérir ensuite un métier et quitter le monde scolaire abstrait où ils avaient donné leurs limites. Il faut rappeler que le niveau de cet examen correct et indiscutable, était sans commune mesure avec ce que nous rencontrons pour une majorité d'élèves issus de l'enseignement primaire qui ne maîtrisent ni la lecture, ni l'écriture, ni le calcul et qui bien sûr sont sans orthographe ni grammaire et incapables de comprendre le sens de l'écrit.

Le débat sur le Collège Unique est ouvert et malgré des réticences toujours plus épidermiques que rationnelles, une majorité d'enseignants et de parents semblent se dessiner contre cette uniformisation de la formation à l'âge adolescent. Pour le moment, il n'y a pas de solution simple.

La seconde erreur a été l'introduction de la seconde indifférenciée. Elle semble avoir détruit la qualité des filières antérieures qui toutes avaient leur valeur ceci en donnant dorénavant une

prééminence à la filière scientifique (autrefois Math Elem/Math Technique/Sciences Ex puis C puis S). Mais paradoxalement, elle a également détruit la cohérence de cette filière scientifique qui, démarrant trop tard ce cursus scientifique, avec des élèves beaucoup trop faibles n'a pas du tout répondu aux attentes. Ainsi, compte tenu de l'ouverture plus large de la terminale S (qui regroupe aussi bien les lettres que les sciences), les élèves dont les compétences sont médiocres partout, choisiront S car en L, il faut être, au moins bon dans les matières littéraires, les matières scientifiques n'y existant pas ou de manière embryonnaire. De plus, même pour des élèves à profil littéraire, la terminale S est attractive car elle garde ouverte la porte de l'orientation.

Les erreurs successives sont à attribuer à des réformes permanentes, "au fil de l'eau" agissant sur les programmes et introduisant des absurdités dans l'abord des connaissances. Ainsi, actuellement, on dispose dans les lycées d'ouvrages de mathématiques très enluminés, sans cours réel et comportant pléthore d'exercices, plus proches de la devinette que de l'illustration et l'entraînement à cette science exigeante et indispensable.

Pour lutter contre "l'échec scolaire" pudiquement ainsi nommé, on a construit une organisation alambiquée en modules puis en soutiens scolaires. Cette organisation a été revendiquée par toutes les disciplines pour raison d'égalité de traitement (avec l'appui des syndicats), coûtant fort cher, donnant des résultats plus que décevants et compliquant à souhait l'organisation de la vie scolaire.

Sur cette organisation ingérable, s'est ajoutée une multiplicité d'options dont l'existence semble beaucoup plus liée à des groupes de pression qu'à une véritable nécessité de la formation scolaire. Elles font généralement double emploi avec des pratiques d'amateur hors des établissements, elles sont ruineuses en argent et en organisation puisqu'elles peuvent bloquer des emplois du temps pour la satisfaction d'un ou deux élèves dans une classe. Cet effet s'ajoute bien sûr au choix des langues étrangères et au niveau dans lequel elles sont abordées.

Ainsi, l'un des crédos des rénovateurs de la pédagogie "Il faut casser la classe" a été atteint puisque maintenant, l'esprit de la classe, le lien dynamique qui soude des élèves dans la joie et l'infortune n'existe plus, les élèves d'une classe se trouvant rarement tous ensemble.

Mais d'où vient cet esprit de réforme qui souffle depuis plus de 20 ans, qui a inspiré ces errements? Car enfin, ceci n'est pas venu de rien, ce n'est pas un démon qui a décidé de jeter la confusion dans la planète éducative.

## **La Responsabilité**

Il faut maintenant pointer du doigt les responsabilités car ce sont des êtres en chair et en os qui sont à l'origine de ces dérives.

Tout d'abord, des politiques, décideurs, alliés à de hauts fonctionnaires permanents de l'Institution, qui jamais n'ont soumis à la critique des décisions, si lourdes d'avenir puisqu'elles touchent la nation dans son futur.

En second lieu, les conseillers, des personnes autoproclamées spécialistes de l'Education et de la Pédagogie, jamais évalués dans leur pratique venus généralement du milieu des instituteurs, sans qualification académique, mais ayant trouvé une niche d'action dans le domaine si subtil de la pédagogie, dont ils ont pensé faire une Science.

Ils n'ont jamais fait de démonstration de leur savoir-faire et ont réussi le tour de force de contourner les savoirs académiques pour imposer en haut lieu, des fantasmes et des illusions qui ont abouti à la situation actuelle.

Alliés à des universitaires en mal de reconnaissance, généralement les plus mauvais pédagogues sinon les plus mauvais scientifiques, ils ont constitué un groupe puissant, un lobby disposant d'une machine de guerre: les Science de l'Education qui à l'analyse ne recouvrent qu'un ramassis de connaissances partielles et non scientifiques, c'est à dire du vent.

Ce lobby est à la base de la création des IUFM par Lionel Jospin en 1989. Ces établissements qui avaient un but louable, la formation professionnelle des enseignants ont dès le début donné la mesure de leurs capacités. Plus de 11 ans plus tard, ils font l'unanimité contre eux. Ils coûtent très cher à la nation tout en poursuivant leur nuisance alors que l'Etat finance de moins en moins la recherche scientifique (la vraie), ce qui à terme entraînera la régression économique de la France . C'est déjà le présent, le pire étant à venir.

## **La Proposition**

Proposition pour une réforme de la formation des enseignants

Tout d'abord, il faut garder une spécificité à chaque enseignement, le corps ne peut être unique, car il y a peu de points communs entre un(e) instituteur(trice) en maternelle et un professeur en Université ou Grande Ecole.

Les IUFM qui ont fait montre de leur incapacité de remplir leur mission au bout de 11 ans sont définitivement fermés et leurs personnels réemployés dans leurs corps d'origine. En ce qui concerne les Didacticiens, ils seront réorientés vers les disciplines dont ils sont didacticiens.

Au sein des Universités sont créés des Centre de Formation des Professeurs (**CFP**) qui, sous l'égide de l'Université et sa responsabilité, accueillent les personnels formateurs et les futurs professeurs. Ils sont en lien directs avec l'Inspection Régionale, via le Rectorat et l'Inspection Générale via le Ministère de l'Education Nationale.

Les **CFP** sont subdivisés en niveau de formation:

<i>Primaire</i>	Ecoles Primaires
<i>Secondaire</i>	Collèges et Lycées
<i>Supérieur</i>	IUT/BTS, Universités, Grandes Ecoles

La nouveauté vient de ce que les professeurs qui forment les jeunes recrues, sont des professeurs expérimentés (pédagogie, tenue de la classe...), sur le point de partir en retraite ou après un exercice minimum de 20 ans. Ces postes ne sont pas définitifs. Il peut être fait appel à de "jeunes retraités" qui sont capables de fournir le meilleur de leur expérience à leurs cadets. Les formations particulières (psychologie, orthophonie ...) sont faites par des professionnels éprouvés.

### **1. Primaire:**

En préliminaire, on notera que le métier d'Instituteur en Maternelle n'est pas de même nature que le métier d'instituteur du primaire et doit donc s'accompagner d'une formation spécifique.

#### **1.1 Diplômes exigés:**

Un niveau licence minimum actuel est requis. Cependant, la licence des sciences de l'Education est proscrite car, sans aucune base disciplinaire ni reconnaissance scientifique.

#### **1.2 Formation spécifique:**

Elle dure 2 ans entre école et **CFP**

##### **1.2.1 Première année**

A l'issue de sa licence, le futur instituteur retenu, sur une liste de classement est inscrit en **CFP** en fonction des places disponibles.

Il partage son temps entre une école où un tuteur l'accueille dans sa classe et lui confie des leçons et des actions ponctuelles. Et le **CFP** où il reçoit une formation de base: orthographe, grammaire et calcul ainsi que les divers métiers artistiques: Dessin, Musique, Chant et Poésie. Il reçoit également une formation plus poussée en "leçon de choses" pour un éveil à la Science qu'il est important de remettre au goût du jour.

Il reçoit enfin une formation à la psychologie enfantine. Il lui est demandé de lire un certain nombre d'ouvrages de base écrits par des spécialistes incontestables de ce domaine.

Les professeurs du **CFP** sont des Instituteurs chevronnés ayant une expérience prouvée, ainsi que des professeurs spécialisés: Musique, Dessin, Arts Manuels etc. La psychologie est assurée par un psychologue diplômé et expérimenté.

Cette année est validée par un concours CAP où ce sont principalement les connaissances disciplinaires qui sont retenues.

### **1.2.2 Seconde Année et Titularisation**

Si le CAP est obtenu, le parcours se continue en 2<sup>o</sup> année qui est plus orientée vers le professionnel. Dans ce cas, le futur instituteur est à mi-temps dans une école, ce mi-temps pouvant être partagé avec un Directeur qui ainsi, partiellement déchargé de son enseignement, peut le former également à la gestion de l'établissement.

Le jeune instituteur continue le reste de son temps en formation au **CFP** où il reçoit les compléments de psychologie indispensables ainsi que les compléments disciplinaires.

A l'issue de cette année, au vu du rapport de stage dans l'école, de l'examen passé au **CFP** et du rapport rédigé par les professeurs du **CFP**, un Jury valide cette seconde année.

L'instituteur est alors définitivement titularisé.

En ce qui concerne la formation continue et initiale, il faut noter que pour une profession qui demande que les élèves soient autonomes, il serait malséant de ne pas être soi-même autonome. Il faut également mettre en garde contre des disparités de méthodes imposées par des inspecteurs localement. Ceci produit actuellement des oppositions difficilement acceptables. Il faut que les directives données par l'Education Nationale soient intelligentes et sans ambiguïté. Un gros travail devra être fait en ce sens.

## **2. Second Degré**

En préambule, il est nécessaire de noter qu'il faudrait séparer partiellement les formations des professeurs de Collèges et des Lycées. En effet, surtout pour la 6<sup>o</sup>, on est plus proche du primaire en Collège. Les enfants, au Collège sont généralement en pleine adolescence et même si cela ne se termine pas avec la 3<sup>o</sup>, ces 5 années sont difficiles.

La formation des professeurs certifiés (CAPES) n'est pas la même qu'on se destine au Collège ou au Lycée.

### **2.1 Diplômes exigés**

Pour tous les professeurs, le niveau disciplinaire minimum requis est celui de la Licence, obtenue de manière exactement similaire aux autres étudiants. Cela permet d'éviter les problèmes survenant en cas d'échec, pour une formation disciplinaire qui serait spécifique.

#### **2.1.1 Professeurs des Collèges**

##### **2.1.1 Première Année**

La première année en **CFP** concerne une partie disciplinaire assurée par des Universitaires Classiques et une partie professionnelle assurée par des professeurs recrutés pour leur expérience. Des psychologues de l'adolescence sont mis à contribution ainsi que des spécialistes de la gestion de groupes adolescents.

La première année est validée par un examen disciplinaire et une épreuve de connaissance générale: psycho et dynamique de groupe.

### **2.1.2 Seconde Année**

La seconde année est essentiellement professionnelle avec un mi-temps en classe à responsabilité dans un Collège, avec Professeur Tuteur comme c'est le cas actuellement. Et partage avec la formation professionnelle assurée dans le **CFP** toujours avec les mêmes Professeurs.

La validation de cette année est faite d'après le rapport de stage et le passage devant un Jury de validation qui teste les capacités du candidat aussi bien sur le plan disciplinaire que Pédagogique.

## **2.2 Professeurs Certifiés des Lycées**

La formation disciplinaire doit être plus poussée. Elle représente la 4<sup>o</sup> année du **LMD** (la maîtrise actuelle). Elle est donc orientée vers des candidats plus à l'aise sur le plan des disciplines.

### **2.2.1 Première Année**

C'est donc la 4<sup>o</sup> année du Master, commune aux Masters non enseignants. Elle est validée par l'examen normal du Master et par un concours national commun au CAPES des Lycées.

### **2.2.2 Seconde Année**

Formation professionnelle commune avec les professeurs des Collèges en **CFP**, mais avec stage en responsabilité en Lycée. La validation est la même que pour ceux-ci.

## **2.3 Agrégés**

Ils ont un statut à part, appelés à enseigner dans les premiers cycles universitaires mais aussi en terminale des Lycées. Leur recrutement se fait au niveau de l'Agrégation qu'il est possible de passer au niveau Master mais aussi au niveau Master-1 plus 2 ans d'enseignement, pour les Certifiés des Lycées. L'agrégation est un concours externe accessible même aux certifiés par ce biais. Elle n'est pas accessible aux certifiés des Collèges (niveau Licence)

### **2.3.1 Première année**

C'est simplement le concours d'Agrégation, à Bac+6....qui peut se prolonger....

### **2.3.2 Seconde année**

Année commune avec les autres professeurs des Lycées et Collèges puisqu'il ne s'agit que d'une année de formation professionnelle.

Validation sur les mêmes critères

## **3. Supérieur**

Ce niveau est particulier, dépendant de la spécificité de l'Enseignement Supérieur qui est très orienté vers la Recherche, c'est à dire le champ disciplinaire.

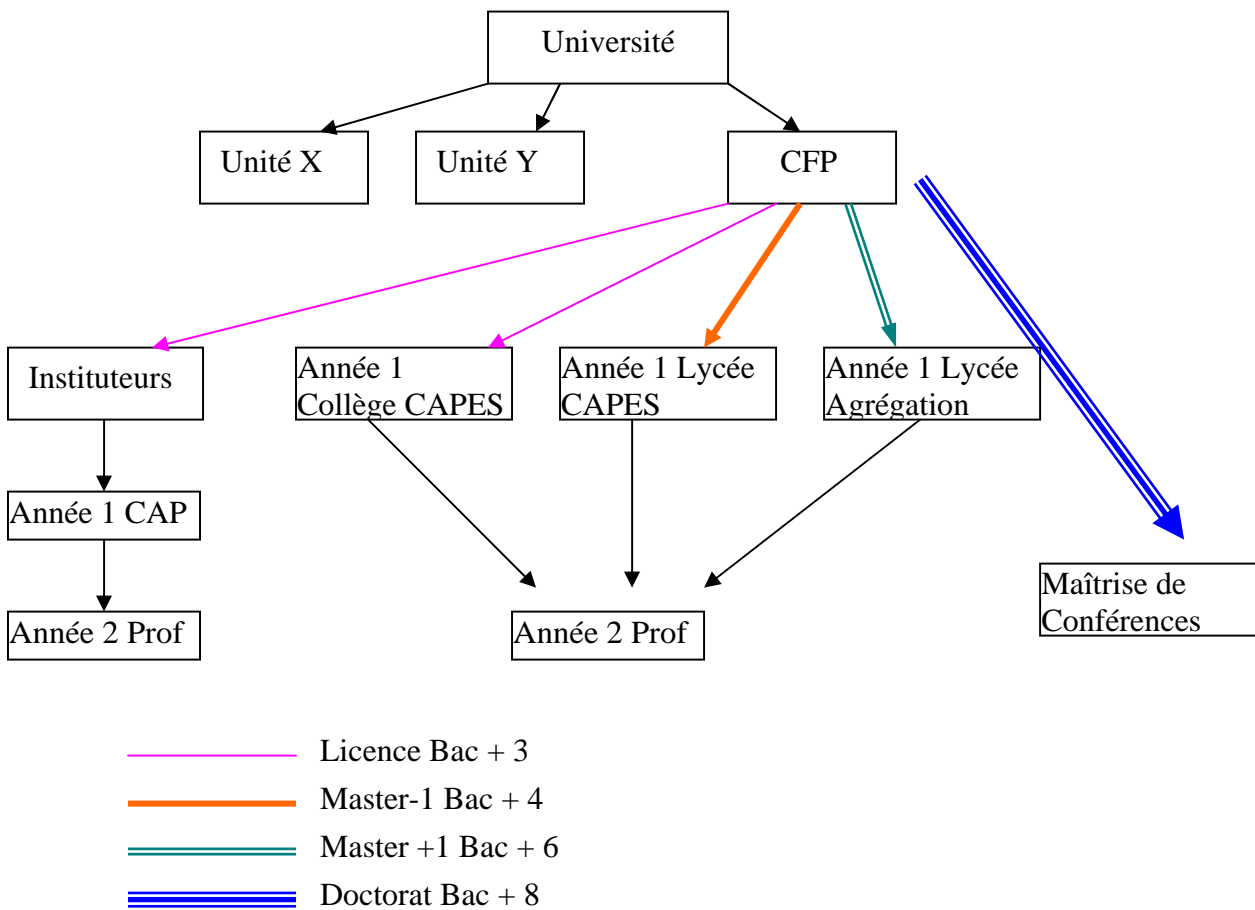
Cette formation a pour but d'éviter que des Maîtres de Conférences totalement inaptes à l'enseignement soient recrutés pour 40 ans avec les dégâts que l'on sait.

Après le concours sur la liste d'aptitude, le futur Maître de Conférences doit passer un quart de temps au **CFP** pour recevoir les rudiments indispensables au plan pédagogique: Expression Orale, Cours Magistraux, TD et TP ainsi que l'apprentissage du suivi de travaux. Le reste étant donné par son activité de recherche, n'est pas nécessaire. Il doit s'acquitter d'une activité d'enseignement: Cours d'Amphis, TD et TP, avec contrôle par un Professeur ou Maître de Conférences expérimenté. S'il donne satisfaction, son concours est validé.

Nous n'abordons pas ici les points de détail:

Relation Université - Inspection Académique, celle-ci devant se faire notamment par le biais du Rectorat. Nous n'insistons pas non plus sur la capacité des Universités à accueillir un élément exogène comme les CFP qui ne sont pas de leur émanation, mais qui sont en lien direct avec leur propre formation

Pour résumer, nous donnerons l'organigramme suivant



Cette proposition est appelée à être amendée, elle n'est qu'une piste de réflexion, hors de l'influence de quelque groupe ou syndicat que ce soit.